Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 056-215601626-20260928-DB20260919-DE

PLŒMEUR
PLAÑVOUR

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE PLOEMEUR

Convocation du
Mardi 22 septembre 2026

Séance Publique du
Lundi 28 septembre 2026

DENOMINATION – ALLEE LOUIS MAZET

Etaient présents :

Ronan LOAS, Armelle GEGOUSSE, Anne-Valérie RODRIGUES, Claude ORVOINE, Liliane MARTEVILLE, Cédric ORVOËN, Brigitte LE LIBOUX, Christian PERRIEN, Marie-Christine LE NORMAND, Annie BRUNET, Christian LAURENT, Pascaline ALNO, Pascal GUERIF, Jean-Luc SCIEUX, Isabelle GUSMINI, Christian CHEMOUL, Christine BARETTE, Ludovic JEGO, Aurélie DIRINGER-DAGORNE, Carole DE AMORIM, Liziane LASCOMBES, Marianne POULAIN, Ludovic ILLIEN, Mathieu GAUTHIER LE PRIOL, Aymeric VAZ PIRES, Jack MAIGNAN, Corinne GOADEC, Olivier MAZÉAS, Maïté BRISELET, Lysiane METAYER, Erwan RIBAULT.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Jean-Guillaume GOURLAIN à Brigitte LE LIBOUX, Thomas EDOUARD à Armelle GEGOUSSE.

Secrétaire de séance : Liliane MARTEVILLE.

Présents	: 31
Pouvoirs	: 02
Absent	: 00

SEDI 30700 UZES (1102) - Réf. 309355

Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 056-215601626-20260928-DB20260919-DE

n°19

DENOMINATION – ALLEE LOUIS MAZET
Rapporteur : Cédric ORVOËN

La dénomination des voies communales relève de la compétence du Conseil municipal qui gère par ses délibérations les affaires de la commune. Le décret n°94-112 du 19 décembre 1994, relatif à la communication au centre des impôts la liste alphabétique des voies de la commune et le numérotage des immeubles, oblige indirectement les communes de plus de 2000 habitants à établir la liste des voies publiques et privées. Le Conseil municipal est compétent pour la dénomination des voies ; soit dans le cas de voies publiques nouvelles, soit la dénomination de voies existantes pour l'adressage, soit dans le cas de voies privées après avis des propriétaires ou du lotisseur.

Dans le cadre projet de renouvellement urbain de Bois Pin, l'ilot est redessiné et est desservi par une voie interne.

Il est proposé de dénommer l'allée interne « Allée Louis Mazet ». Louis Mazet (1897 -1981) a rencontré pendant la première guerre mondiale Maurice François, fils de Paul François directeur des kaolins . Il arrive en 1919 sur Ploemeur pour superviser la remise en état de l'exploitation (carrière de Saint Mathurin en 1920 et Lanvrian en 1922). Il a dirigé les Kaolins du Morbihan pendant 30 ans. Louis Mazet va développer une politique sociale (prise en charge des soins médicaux et des médicaments pour les ouvriers. Il occupera ainsi des responsabilités au sein des organismes sociales. Dès 1935, il s'engagera au sein de la chambre de commerce et d'industrie du Morbihan pour la création d'un aérodrome à Lann Bihoué. Cette dénomination est en lien avec le rond-point Paul François, premier directeur des Kaolins.

Il est proposé de la nommer ainsi :

- Allée Louis Mazet



SEDI 30700 UZES (1102) - Réf. 309355

Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 056-215601626-20260928-DB20260919-DE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2121-29 et 2213-18 ;

Vu l'avis de la commission 2 « Cadre de vie et territoire » en date du 16 septembre 2026 ;

Vu le rapport présenté en séance du Conseil municipal ;

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré :

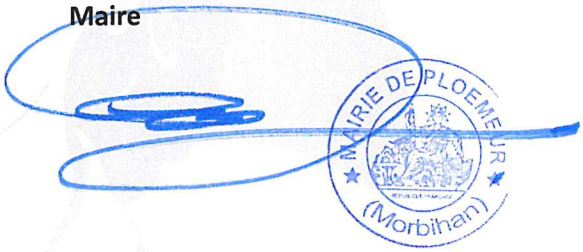
- **APPROUVE** la dénomination « Allée Louis Mazet ».
- **DONNE** tous pouvoirs à Monsieur le Maire ou son représentant pour réaliser les formalités nécessaires.

Délibération adoptée à l'UNANIMITE

Liliane MARTEVILLE,
Secrétaire de séance

Ronan LOAS,
Maire





SEDI 30700 UZES (1102) - Réf. 309355